

Agent de gardiennage : formation de base (399)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Programme L'objectif central de cette formation est d'apporter à l'agent de gardiennage la connaissance et le savoir-faire nécessaires afin d'exercer son métier de manière optimale. Les participants qui réussissent l'examen final reçoivent une attestation de compétences d'agent de gardiennage. Ce diplôme est obligatoire pour exercer les missions classiques de gardiennage (surveillance et protection de biens mobiliers et immobiliers).

Contenu

BLOC 1 - 30 heures

- Organisation du secteur du gardiennage et de ses activités
- Etude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent de gardiennage
- Droits et obligations de droit commun appliqué

BLOC 2 - 97 heures

- Techniques de communication
- Communication analogique et digitale
- Conscience culturelle et contact avec la diversité

- Observation et rapport
- Approche psychologique des conflits
- Techniques physiques d'esquive
- Réactions adaptées en cas d'incendie, d'alerte à bombe et de catastrophe
- Secourisme industriel
- Rapports sociaux dans le secteur du gardiennage

Optionnel : un coaching (journée de révision d'une durée de 8 heures) préparatoire à l'examen organisé par le Selor peut être suivi - coût : 110,11 euro .

Méthode

La formation est essentiellement orientée sur la pratique (La théorie est réduite au strict minimum). Afin d'optimiser l'apprentissage, diverses méthodes pédagogiques sont utilisées (exercices, jeux de rôle, vidéos, ?).

Certification(s) visée(s) Attestation de compétence générale agent de gardiennage
Type de formation [Enseignement privé](#)

Organisation

Durée 127 heures
Début Ponctuel, se renseigner auprès de l'organisme
Coût Bloc 1 : 590 euro HTVA et Bloc 2 :1145 euro HTVA -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir au moins 18 ans. Attention: l'exercice de la profession est soumise à certaines conditions: -Etre belge ou ressortissant de l'UE. -Posséder un certificat de bonnes vie et moeurs. - Ne pourra avoir été condamné pour des délits visés aux articles 5 alinéa 1 er, 1°, de la loi du 10/04/1990 sur les entreprise de gardiennage. -Ne pas exercer des activités de détective privé. -Ne pas avoir été dans la police durant les cinq dernières années. -Enfin, posséder le brevet en question.

Connaître Fournir la preuve que le participant dispose de "l'attestation d'examen psychotechnique" (examen réalisé auprès du Selor - coût de l'examen :

202,07 euro).

Intéressé(e) ?

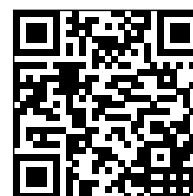
Que faire

Contactez l'organisme.

Remarques

De nombreux modules de perfectionnements sont possibles: contactez le centre de formation.

Retrouvez cette formation sur
<https://www.dorifor.be/formation/agent-de-gardiennage-formation-de-base-399.html>



Securitas training

Font Saint-Landry 3 - 1120 Neder-over-Hembeek

02 263 58 00

training@securitas.be -